



Redressement machine a sous illegal

Par **felicelli_old**, le **04/07/2007** à **00:42**

bonjour

je suis patron de bar,lors d un controle fiscal cette annee sur les annes 2004 2005 les services fiscaux veulent me redresser sur une machi ne a sous illegal saisi ds mon etablissement en 2004.il considere que cela rentre ds le chiffre d affaire d emon etablissement.JE n ai pas encore ete juge sur cette affaire.est ce legal de me redresser sur des recettes de jeux illegaux de plmus n ayant pas encore ete juge.merci bcp

Par **Jurigaby**, le **04/07/2007** à **16:32**

Bonjour.

Oui,c'est tout a fait légal.

les deux jugements sont distincts l'un de l'autre.

Le fisc ne s'intéresse qu'à l'argent et que les machines soient légales ou non,cela ne change rien au fait qu'elle génère un bénéfice.